

# MINUSMA **HEBDO**

BULLETIN HEBDOMADAIRE D'INFORMATION DE LA MINUSMA • numéro 95 • août 2017

## **ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME : 34 ALLÉGATIONS D'ABUS GRAVES CONFIRMÉES DANS LE NORD DU MALI**



**TOMBOUCTOU** : LES PROCESSUS DE CANTONNEMENT ET DDR AU CŒUR DES ÉCHANGES

**MOPTI**, EN FINIR AVEC L'INSECURITE : CONSULTATIONS RÉGIONALES SUR LA SITUATION DANS LE CENTRE DU MALI

UNE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR UNE RÉINSERTION SOCIOÉCONOMIQUE DES JEUNES DE **KIDAL**

**MISSION MULTIDIMENSIONNELLE • PROTECTION DES CIVILS • PAIX & COHÉSION SOCIALE • ACCORD DE PAIX : LA SOLUTION • FORUM COMMUNAUTAIRE • DIALOGUE INCLUSIF • REFORMES DU SECTEUR DE SÉCURITÉ • ACCORD D'ALGER • ENSEMBLE REUSSIR LA PAIX**

MINUSMAHEBDO

95

## SOMMAIRE

## DANS CE NUMÉRO

**3** ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR DE LA DIVISION DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA PROTECTION DE LA MINUSMA

**5** VERS PLUS DE RESPONSABILITÉ DANS L'APPUI PAR L'ONU AUX FORCES DE SÉCURITÉ NON-ONUENNES

**7** RENCONTRE DU GROUPE INTERNATIONAL DE TRAVAIL SUR LA RSS-DDR AU MALI, UN PROCESSUS CAPITAL POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD POUR LA PAIX

**9** À GAO, LA MINUSMA APPUI LE MINISTÈRE DE LA RÉCONCILIATION NATIONALE POUR SENSIBILISER À LA PAIX ET À LA RÉCONCILIATION

**11** TOMBOUCTOU : LES PROCESSUS DE CANTONNEMENT ET DDR AU CŒUR DES ÉCHANGES

**13** MOPTI, EN FINIR AVEC L'INSECURITE : CONSULTATIONS RÉGIONALES SUR LA SITUATION DANS LE CENTRE DU MALI

**14** UNE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR UNE RÉINSERTION SOCIOÉCONOMIQUE DES JEUNES DE KIDAL

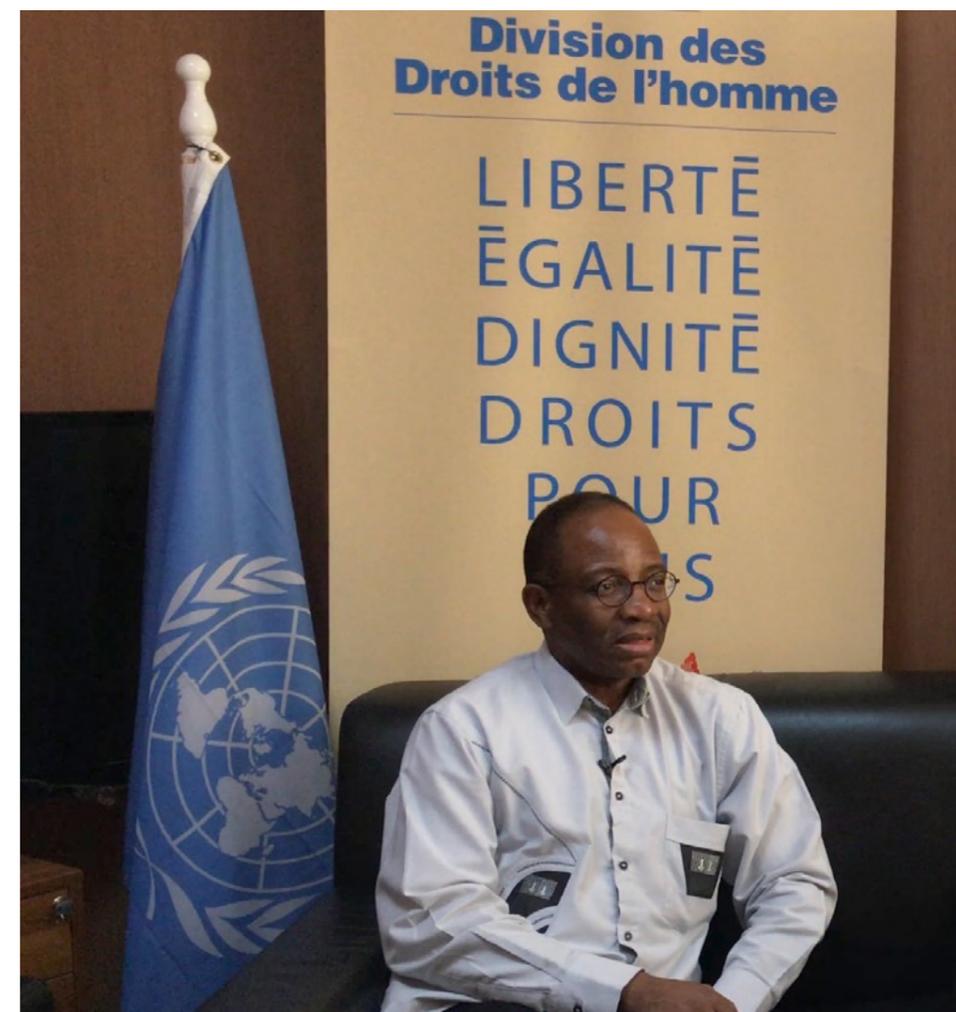
**15** BRÈVES

**16** COMMUNIQUÉ



**Adoptez l'éco-attitude**  
N'imprimez ce document  
que si cela est nécessaire !

## ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR DE LA DIVISION DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA PROTECTION DE LA MINUSMA



*Durant le mois de juin, une équipe d'enquêteurs de la Division des droits de l'homme et de la protection (DDHP) de la MINUSMA, s'est rendue dans la région de Kidal et dans une partie de celle de Gao et Ménaka, afin de vérifier des allégations relatives à de graves abus des droits de l'homme.*

Après la publication d'un communiqué de la Mission de l'ONU au Mali, relatif à cette enquête, nous avons rencontré le Directeur de la DDHP et Représentant du Haut-Commissaire aux droits de l'homme de l'ONU, M. Guillaume Ngefa.

Au cours de cet entretien, il a été cas de ce qui est avéré et vérifié, du contexte actuel, des responsables présumés, des répercussions sur le processus de paix en général et des suites à donner à ces abus graves

des droits de l'homme qui sont aussi des violations de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation.

« Ce rapport est le résultat d'enquêtes que nous avons menées depuis plus d'un mois (c'est-à-dire depuis début juin 2017). La Mission en général et la Division en particulier ont reçu de sérieuses allégations d'abus graves des droits de l'homme qui ont été imputés à la Coordination des Mouvements de l'Azawad ainsi qu'à la Plateforme, deux mouvements signataires de l'Accord pour la paix, » précise le Directeur de la Division des droits de l'homme de la MINUSMA dès l'entame de l'entretien. Selon Guillaume Ngefa, la récurrence des faits corroborés par des témoignages crédibles ont conduit dit-il : « la MINUSMA à déployer une mission spéciale d'établissement des faits. Donc au total, il y a eu 7

missions sur le terrain : à Takalot, à Amacine, bien sûr dans la région de Kidal, à Anéfis et nous avons complété ces investigations dans la région de Gao et à Ménaka, en raison de mouvements de ces différents groupes armés dans la région. Pour dire que ces allégations concernent les mouvements signataires de l'Accord politique, ce qui est encore assez sérieux.» Outre la responsabilité des groupes, c'est le nombre d'allégations reçues, qui doit aussi attirer l'attention : « Nous avons reçu 67 allégations d'abus grave et les conclusions de nos enquêtes c'est que 34 d'entre elles ont non seulement été corroborées mais confirmées » explique Ngefa avant d'en détailler la typologie des violations et abus: « il s'agit de cas d'exécutions sommaires, d'enlèvements et de tortures, de destruction de propriétés, ainsi que des vols ».

Et le Représentant du Haut-Commissaire des droits de l'homme de poursuivre : « Nous avons pu établir que les groupes armés utilisaient des mineurs dans leurs rangs. Ce qui est extrêmement grave parce que sur les 33 personnes actuellement détenues par la CMA à Kidal, huit sont des enfants. »

Les conclusions de l'enquête révèlent un autre élément macabre très inquiétant : la découverte de fausses communes. « Nous avons pu confirmer l'existence, non pas de charniers, mais de deux fausses communes et de deux tombes individuelles mais, nous n'avons pas pour le moment les moyens de vérifier le nombre de corps contenus dans ces fausses communes, encore moins identifier les personnes qui ont été tuées ou exécutées, parce que l'on ne connaît pas les circonstances (ndlr : ... de leur mort). Donc, c'est quand même important que l'enquête continue pour faire la lumière sur ces allégations ».

La poursuite des enquêtes n'est pas mue que par la seule découverte du mystère qui entoure les fausses communes. La lumière doit aussi être faite sur les 33 allégations auxquelles une confirmation n'a pu être apportée pour le moment. « Sur les 33 allégations qui n'ont pas pu être "encore", je dis bien "encore" confirmées, c'est que nous avons des éléments mais, il manque un ou deux éléments par exemple : les lieux de commissions de ces actes (...) les modus operandi, la manière dont ces exécutions ont été effectivement commises, ou bien des accusations d'enlèvement ou de destruction... C'est important parce que nous nous trouvons dans une situation où la manipulation de l'information, les rumeurs font partie des armes que les groupes armés utilisent. Donc, nous devons être très rigoureux dans la recherche de la vérité... »

Souligné par les résultats des enquêtes, la mise à mal de l'application de l'Accord est un fait. Une conséquence immédiate de ces nombreux

manquements aux droits de l'homme que M. Ngefa pointe de façon on ne peut plus limpide : « Je crois que l'Accord est clair. Il prohibe les violations de cessez-le-feu qui s'accompagne toujours, dans la grande majorité des cas, de graves violations des droits de l'homme. C'est ça qu'il faut absolument déplorer. C'est pourquoi, il est important que la justice fasse son travail. » Pour lui, les autorités judiciaires doivent : « agir promptement, ouvrir des enquêtes pour établir la vérité. Aussi nous espérons que les groupes armés eux même pourront ouvrir des enquêtes internes pour coopérer bien sûr avec ceux qui ont la compétence de la recherche de la vérité. C'est essentiel parce que ça fait aussi partie de l'accord, puisque ce sont les parties signataires eux-mêmes qui ont la responsabilité de la mise en œuvre de l'accord politique ».

Dans la perspective de poursuites judiciaires et conformément à son mandat, la MINUSMA comme elle a déjà eu à le faire, continuera à apporter son soutien à l'Etat malien. Sur ce point, le Directeur Ngefa se veut rassurant : « les résultats des enquêtes préliminaires vont être partagés avec les autorités maliennes mais aussi avec les groupes armés (...) Il appartient aux autorités judiciaires maliennes d'évaluer les besoins et sur base de cette évaluation, si elles veulent, la MINUSMA peut assister sur les domaines nécessaires. La MINUSMA a toujours aidé et nous sommes là pour aider l'Etat malien dans la recherche de la vérité et aussi dans leurs activités d'administration de la justice ».

« Les enquêtes vont continuer. Au-delà du fait d'établir les faits, il y a aussi les victimes qui ont droit à la réparation. » Cette phrase résume à elle seule l'état d'esprit du Représentant du Haut-Commissaire aux droits de l'homme de l'ONU. Non seulement les enquêtes vont se poursuivre jusqu'à établissement des faits, l'Etat malien sera soutenu, conformément au mandat de la Mission, mais aussi et surtout, les victimes seront accompagnées vers cette réparation à laquelle elles ont droit. « Nous devons accompagner les familles des victimes à porter plainte devant les instances compétentes. Nous devons nous assurer que la justice ouvre effectivement les enquêtes et qu'il y ait des poursuites ».

Déterminé à appliquer le mandat que le Conseil de sécurité a conféré à la MINUSMA en matière de droits de l'homme, en guise de conclusion à notre entretien, M. Ngefa annonce : « Il y a tout un travail de suivi, à travers un dialogue constructif et critique, avec les différentes instances en charge justement de la justice (...) et, nous allons rencontrer le Ministre de la Justice et celui des droits de l'homme pour partager les conclusions de ce rapport ! »

## VERS PLUS DE RESPONSABILITÉ DANS L'APPUI PAR L'ONU AUX FORCES DE SÉCURITÉ NON-ONUSIENNES



**Les 26 et 27 juillet 2017, la Division des droits de l'homme et de la Protection (DDHP) de la MINUSMA a tenu, à Bamako, une conférence sur la Politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme (PDVDH). Promulguée en 2011 par le Secrétaire général des Nations Unies, cette politique définit les mesures que toutes les entités des Nations Unies doivent prendre pour veiller à ce que tout appui qu'elles seraient amenées à fournir à des forces de sécurité non-onusiennes se réalise en conformité avec les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, et en particulier le respect du droit international humanitaire, des droits de l'homme et du droit des réfugiés.**

La première journée de cette rencontre a notamment permis à la DDHP, d'échanger sur les fondements et la portée de la PDVDH, avec les représentants des missions diplomatiques, notamment des pays contributeurs en troupes ou des donateurs bilatéraux,

et avec et les représentants des organisations régionales accréditées au Mali. L'on a noté parmi les participants, la présence du Représentant Spécial de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), d'un représentant de la Mission de l'Union Africaine pour le Mali et le Sahel (MISAHEL), ainsi que les représentants de la Mission de Formation de l'Union Européenne au Mali (EUTM) et la Mission de l'Union Européenne civile pour le renforcement des capacités au Mali (EUCAP-Sahel) qui assurent des formations aux Forces de défense et de sécurité maliennes.

Au cours de cette journée, le Directeur de la DDHP/ Représentant du Haut-Commissaire aux droits de l'homme, M. Guillaume Ngefa a rappelé que « l'objectif de la conférence est de créer un espace de discussion fructueux sur cette Politique, entre l'Organisation des Nations Unies et tous les acteurs impliqués dans sa mise en œuvre, en particulier

les Forces de Défense et de Sécurité Maliennes, les Ambassades accréditées au Mali et les organisations régionales partenaires des efforts de stabilisation au Mali », et d'ajouter qu'« il est important que cette Politique soit intégrée par nos partenaires nationaux, régionaux et internationaux, afin de s'assurer que les appuis fournis par l'Organisation des Nations Unies ne puissent être utilisés pour commettre des violations des droits de l'homme ».

Au cours des échanges qui ont suivi, les représentants de la communauté internationale ont démontré un intérêt particulier pour la Politique et la nécessité d'un cadre de collaboration pour assurer sa mise en œuvre effective.

La seconde journée de la conférence a été consacrée à un dialogue avec plus de 40 officiers supérieurs des forces de défense et de sécurité maliennes (FDSM), notamment le Directeur Adjoint de la Gendarmerie Nationale et le Directeur général de la Police Nationale, provenant de Bamako et des régions de Gao, Ménaka, Ségou, Tombouctou et Mopti, ainsi que des fonctionnaires de haut niveau, représentants respectivement les Ministres de la Défense et des anciens combattants, de la Justice Garde des Sceaux, et celui des droits de l'homme et de la réforme de l'Etat.

Lors de la cérémonie d'ouverture de cette journée, le Représentant Spécial du Secrétaire général (RSSG) et chef de la MINUSMA, M. Mahamat Saleh Annadif a souligné, dans son discours inaugural, que la PDVDH, loin de constituer un prétendu obstacle à la mise en œuvre des appuis des Nations Unies aux forces non-ousiennes, contribue plutôt au renforcement de la

collaboration entre le Système des Nations Unies et les Forces de défense et de sécurité maliennes, dans le sens où elle appelle tous les acteurs concernés à plus de responsabilité, en matière de respect et de protection des droits de l'homme.

Tout en saluant l'initiative de la DDHP, M. Annadif a aussi estimé que « cette conférence vient à point nommé, dans le contexte où la coopération entre la MINUSMA et les Forces de défense et de sécurité maliennes se place parmi nos premières priorités stratégiques »

Cette conférence a permis aux participants aux différentes sessions, d'interagir et échanger autour d'un dialogue ouvert et franc, sur les enjeux et défis de la mise en œuvre de cette politique dans un environnement sécuritaire volatile et de lutte contre le terrorisme. Plusieurs importantes recommandations formulées portent sur le besoin de renforcer le dialogue entre les bénéficiaires, les donateurs, les différentes composantes des Nations Unies fournissant un appui et la DDHP ; la nécessité d'une plus grande vulgarisation de cette politique notamment auprès des officiers des FDSM déployés sur le terrain ; et l'établissement d'un ancrage institutionnel pour un suivi régulier de la mise en œuvre de cette politique.

Pour plus d'information sur la Politique de Diligence Voulu en matière des droits de l'homme, veuillez consulter le lien suivant :

[http://www.un.org/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=S/2013/110&referer=http://www.un.org/en/sc/documents/letters/2013.shtml&Lang=F](http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2013/110&referer=http://www.un.org/en/sc/documents/letters/2013.shtml&Lang=F)

## RENCONTRE DU GROUPE INTERNATIONAL DE TRAVAIL SUR LA RSS-DDR AU MALI, UN PROCESSUS CAPITAL POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD POUR LA PAIX



**Le 27 juillet 2017 a eu lieu, au Quartier général de la MINUSMA, la réunion mensuelle du Groupe International de travail sur le processus de Réforme du Secteur de la Sécurité et du Désarmement de la Démobilisation et de la Réinsertion/Réintégration (RSS-DDR). Organisé par la Section RSS-DDR de la MINUSMA, conformément à son mandat de coordination des efforts des partenaires internationaux, cette réunion a vu la participation des acteurs majeurs du secteur.**

Présidée par Mme Mbaranga Gasarabwe, Représentante Spéciale Adjointe du Secrétaire Général des Nations Unies et en présence de M. Sidi Ould Zahabi et du Général Gabriel Pondougou, respectivement, Président de la Commission Nationale du DDR (CNDDR) et Président de la Commission d'Intégration (CI), la rencontre technique a permis aux deux invités du jour, de faire le point

sur l'évolution du processus de cantonnement et de DDR, ainsi que sur les enjeux de la mise en œuvre de l'Intégration et du Mécanisme Opérationnel de Coordination (MOC) dans les régions concernées. Cette rencontre a également permis de définir les défis et les perspectives, dans le cadre de l'appropriation nationale du processus RSS-DDR en cours, fortement soutenu par la communauté internationale présente au Mali.

Dans sa présentation, le Président de la CNDDR a souligné, qu'en dépit des lenteurs constatées, l'adoption d'un chronogramme cohérent et réaliste, par les signataires de l'Accord et mis en œuvre par les trois commissions (CNDDR, CI, Comité National de la Réforme du Secteur de la Sécurité (CNRSS)), va permettre le démarrage probable de la phase opérationnelle du DDR, à partir du 15 octobre 2017, pour une durée de trois mois. A cet effet, M. Zahabi

Conférence sur  
**la POLITIQUE DE DILIGENCE VOULUE EN MATIERE DE DROITS DE L'HOMME**  
RÉFLEXIONS SUR LA NOTION DE RESPONSABILITÉ DANS L'APPUI DU SYSTÈME DES  
NATIONS UNIES AUX FORCES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ

26 - 27 juillet 2017, Bamako



a mis en exergue la volonté des autorités nationales pour une coordination efficace des structures devant parachever le processus RSS-DDR au Mali. Il a conclu en soulignant l'urgence de procéder à l'application effective des engagements pris pour la restauration de l'autorité de l'Etat dans tout le pays et l'opérationnalisation des Forces de défense et de sécurité maliennes.

Le Général Gabriel Poudiougou a, quant à lui, expliqué aux participants les différentes phases devant aboutir à l'élaboration et à la validation des critères et des quotas retenus par le CNRSS, pour la redéfinition de la future armée, conformément à l'Accord de paix. Tout en expliquant les mécanismes prévus pour l'intégration des combattants au sein des corps constitués de l'Etat, le Président de la Commission d'Intégration s'est longuement appesanti sur la détermination des conditions d'éligibilité, pour une meilleure adéquation des ressources disponibles avec les exigences liées au fonctionnement de l'appareil de défense et de sécurité.

Quant aux participants, ils ont globalement apprécié cette rencontre qui leur a permis d'échanger directement avec les responsables nationaux des processus Cantonnement-DDR et d'Intégration. Enfin, Mme Mbaranga Gasarabwe a exprimé, à la clôture de la rencontre, le soutien renouvelé des Nations Unies et de toute la communauté internationale pour la réussite du processus RSS-DDR qui sera un indicateur tangible dans la mise en œuvre des efforts de stabilisation et de consolidation de la paix au Mali. La MINUSMA continuera, selon Mme Mbaranga, d'apporter son soutien financier et technique, conformément à ses engagements et selon ses moyens, pour accélérer le processus devant conduire au retour d'une paix inclusive et durable dans tout le pays.

À la fin de la rencontre, les deux présidents, accompagnés par la Représentante Spéciale Adjointe du Secrétaire Général des Nations Unies, ont rencontré Mr Annadif le Représentant Spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour lui faire également le point sur les processus en cours.



## À GAO, LA MINUSMA APPUI LE MINISTÈRE DE LA RÉCONCILIATION NATIONALE POUR SENSIBILISER À LA PAIX ET À LA RÉCONCILIATION



**M. Moussa Zabour Maiga, chef de cabinet du Ministre de la Réconciliation Nationale, séjourne dans la Cité des Askia où il a inauguré, ce jeudi 27 juillet 2017, une rencontre de sensibilisation sur la mission d'appui à la réconciliation dont le thème était "Engageons-nous pour un Mali réconcilié en paix, où chacun compte". La MINUSMA y était représentée par M. Issa Thioune de la section des Affaires Judiciaire et Pénitentiaire. Bénéficiant d'un appui de la Mission onusienne à travers sa Division des Affaires Civiles, cette initiative du Ministère de la Réconciliation Nationale du Mali vise la mise en place, au niveau des régions, des cellules d'appui au dialogue et à la réconciliation afin de prévenir et de gérer les conflits intra et inter communautaires. La rencontre s'est tenue dans la salle de conférence du Gouvernorat, en présence du Représentant du Gouverneur de la région, du Président de l'Autorité Intérimaire, des Préfets et de leurs adjoints venus de tous les cercles de la région.**

M. Adoum Ag Abdoussalam, président du Conseil Communal des Jeunes de Tin Hama, est arrivé très tôt ce matin-là dans la Cité des Askia pour prendre part à cette rencontre qui a regroupé des autorités

régionales, des leaders communautaires et religieux, des représentants de la société civile, des leaders d'associations féminines et des groupes de jeunes. Située à 150 km de la ville de Gao, Tin Hama est une localité se trouvant dans le Cercle d'Ansongo et qui est régulièrement frappée par des affrontements, opposants des groupes armés illégaux. « Ce sont des jeunes qui prennent les armes, détruisent et tuent. Les femmes et les enfants sont souvent les principales victimes de leurs exactions » s'inquiète le Président du Conseil Communal des Jeunes de cette localité. Il laisse entendre, « qu'une campagne de grande sensibilisation sur le processus de paix et de réconciliation, en impliquant pleinement les jeunes, devra être menée au niveau de la base. Je suis sûr que cela contribuera au changement des attitudes et du comportement des jeunes de notre zone ».

La MINUSMA, par le biais de sa Division des Affaires Civiles, appuie le Ministère de la Réconciliation Nationale dans la mise en œuvre de son Plan National de Résolution des Conflits et la Réconciliation entre les maliens. « Cet atelier de Gao offre une excellente opportunité et un cadre favorable à la mise en place

au niveau de la région de Gao, d'espaces de dialogue et de réconciliation, afin de prévenir et de gérer les conflits intra et inter communautaires à travers les cellules de la mission d'appui à la réconciliation nationale. Lesdites cellules appuieront également les mécanismes d'alertes précoces à mettre sur pied en collaboration avec OCHA, la Commission Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et d'autres partenaires œuvrant dans le domaine de la protection des civils au Mali, » a souligné le représentant du Chef de Bureau de la MINUSMA lors de son allocution.

Le dialogue est le fondement du vivre ensemble et de l'expression de l'existence de la nation malienne. M. Ismaila Mohamed, conseiller communal de Tessit, regrette que « la méfiance se soit installée entre les différentes communautés de la région » et préconise : « il faut rapidement travailler au rapprochement et à la cohabitation ; cohabitation qui va ramener la cohésion sociale ».

Pour résoudre les conflits, il faut mobiliser tous les acteurs de la réconciliation nationale. C'est pourquoi dès sa création, le Ministère de la Réconciliation Nationale dans sa politique, a élaboré une stratégie assortie d'un plan d'action défini en trois axes. L'un des axes dudit plan traite essentiellement les questions liées à la promotion de la paix, de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale. Un défi que le Ministère de la Réconciliation Nationale tient à relever.

M. Moussa Zabour Maiga, chef de cabinet au sein dudit ministère, a révélé aux participants à cette rencontre qu'une « équipe régionale d'appui à la réconciliation nationale sera formée de tout au plus sept personnes au niveau de chacune des régions administratives et

aura pour mission de contribuer au retour de la paix, de la stabilité et de la cohésion sociale ». Il a profité pour lancer un appel aux populations de la région de Gao : « votre soutien et accompagnement à la réussite de cette mission est indispensable ».

Mme Maiga Lalla Maiga, présidente de la Coordination régionale de la CAFO, a exprimé sa conviction que « les initiatives de consolidation de la paix et de la réconciliation doivent commencer au niveau de la base ». Et d'ajouter que le gouvernement devrait « élaborer une stratégie de campagne d'éducation civique en vue de sensibiliser les populations, particulièrement les femmes, les personnes handicapées et les groupes traditionnellement marginalisés sur le contenu de l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale issu du processus d'Alger ».

En septembre 2016, le Ministre de la Réconciliation Nationale a accordé à la Directrice des Affaires Civiles de la MINUSMA, Madame Elsie Effange Mbella, un entretien au cours duquel il a développé sa nouvelle vision de réconciliation nationale qui porte essentiellement sur la stratégie de mise en place de la "Mission d'Appui à la Réconciliation Nationale". Il s'agit d'un programme ayant pour but de mettre en place, au niveau des régions, des cellules d'appui au dialogue et à la réconciliation, afin de prévenir et de gérer les conflits intra et inter communautaires. Ces cellules sont composées des représentants de chaque communauté ayant la connaissance, la culture, la sociologie et l'histoire malienne. Ces mêmes cellules seront en charge du dialogue et de la réconciliation au Mali dans leurs "terroirs" d'attache et sur lesquelles tous les partenaires techniques et financiers sont désormais appelés à apporter leur appui.



## TOMBOUCTOU : LES PROCESSUS DE CANTONNEMENT ET DDR AU CŒUR DES ÉCHANGES



**Le 26 juillet dernier, la Section de la Réforme du Secteur de Sécurité et du Désarmement, Démobilisation et de la Réinsertion/Réintégration (RSS-DDR) de la MINUSMA à Tombouctou a organisé un atelier de sensibilisation sur le processus de cantonnement et de DDR. Tenu dans la salle de réunion du Conseil Régional, cet atelier a regroupé des leaders communautaires, des représentants de mouvements armés et de la société civile. L'objectif était d'assurer une large**

**diffusion des messages clés sur le cantonnement et les étapes du programme de DDR.**

« La MINUSMA est là pour accompagner les maliens, nous sommes en train de faire des efforts mais, rien ne peut se faire sans votre engagement sur les choix stratégiques et sur la partie opérationnelle des processus DDR et du MOC, » a déclaré M. Riccardo Maia, Chef du Bureau régional de la MINUSMA.

La cérémonie d'ouverture de l'atelier a rassemblé de nombreuses personnes dont les 56 participants à l'atelier, parmi lesquels des représentants de mouvements armés, des jeunes, des femmes et des notables. Le Maire de la ville de Tombouctou, des Coordinateurs Régionaux des CNDDR (Commissions Nationales DDR) de Tombouctou et Taoudéni, le Président des autorités intérimaires, ainsi que le Chef d'équipe de la Section RSS-DDR, M. Jean NKaka et ses collègues, étaient également présents. « L'information est le cheval de bataille en tout, c'est pourquoi, votre contribution à la réussite du MOC et du DDR sera vivement attendu, » a indiqué M. Baye Kanté, Directeur de cabinet du Gouverneur de la Région de Tombouctou, lors de son discours d'ouverture.

Au cours de cette journée d'échange, les participants ont été édifiés sur l'Accord

pour la Paix et la Réconciliation au Mali, particulièrement sur le domaine de la défense et de la sécurité. Le mode opératoire du cantonnement, le concept DDR dans le Système des Nations Unies, ainsi que son approche centrée sur les communautés, la réinsertion des ex-combattants, les Projets de Réduction de Violence Communautaire ont été particulièrement expliqués. La résolution 2364 et le Mécanisme d'Opération de Coordination MOC ont également été présentés. « Cette rencontre a été un véritable exercice "du donner et de recevoir". Elle nous a permis de nous éclairer sur certains points de ces processus que nous ignorons avant, notamment les critères de cantonnement ou encore l'âge. Cela va nous aider à donner la bonne information à nos populations, » a témoigné Niamoye Alidji, Secrétaire Exécutif de la Coordination des Femmes de la Plateforme de Tombouctou.



## MOPTI, EN FINIR AVEC L'INSECURITE : CONSULTATIONS RÉGIONALES SUR LA SITUATION DANS LE CENTRE DU MALI



**Les 24, 25 et 26 Juillet, Mopti a accueilli les consultations régionales sur la situation dans le centre du Mali. Pendant trois jours, 50 participants venus des 8 cercles de la région, ont discuté des solutions permettant d'en finir avec l'insécurité dans le centre du Mali.**

Confrontées aux problèmes fonciers, d'emploi et d'insécurité, la région de Mopti souffre d'un véritable malaise. Des Chefs de village, des éleveurs, des sédentaires, des jeunes, des femmes et des représentants des confessions religieuses musulmanes et chrétiennes ont donc échangé durant ces trois jours pour tenter d'y apporter des réponses. A l'issue des délibérations des différents ateliers, les participants ont recommandé une combinaison de solutions permettant de garantir un meilleur vivre ensemble dans la région de Mopti. La MINUSMA à travers sa Division des Affaires Politiques a accompagné cette réflexion.

« La région de Mopti est devenue un enjeu pour la paix et la stabilité au Mali et une des principales préoccupations des autorités maliennes et de la communauté internationale. » Ce constat, a déclaré Mme Fatou Thiam, Cheffe du Bureau de la MINUSMA à Mopti « est à la base du soutien de la MINUSMA à la coalition des organisations de la société civile, notamment les légitimités traditionnelles, le Haut Conseil Islamique du Mali, l'AMIPI, GINNA DOGON, Tabital Pulaku, la CAFO et les Eglises Chrétiennes, les organisations de la société civile qui ont initié ces consultations régionales. »

M. Boukary Koita, Directeur de Cabinet du Gouverneur de Mopti et représentant de l'exécutif régional a fait appel à « toutes les communautés pour contribuer à la recherche de solutions pérennes, » tout en demandant à chaque participant d'apporter sa pierre à la reconstruction du vivre ensemble qui a toujours caractérisé l'unicité de la région de Mopti.

## UNE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR UNE RÉINSERTION SOCIOÉCONOMIQUE DES JEUNES DE KIDAL



**Le 1er août dernier à Kidal, la MINUSMA a procédé au lancement officiel d'un projet à impact rapide pour une formation de base en mécanique-automobile. Destinées aux jeunes de la région de Kidal cette formation est un projet de la section "Stabilisation et Relèvement" de la Mission onusienne. La cérémonie de lancement s'est déroulée en présence des autorités locales, des jeunes bénéficiaires, de leurs parents et des représentants des ONG partenaires du projet.**

D'un coût global d'environ 26 millions de francs CFA, ce projet vise à contribuer à l'insertion des jeunes des cercles de Kidal et Tin-Essako dans la vie socio-économique, afin d'assurer leur autonomisation. Ceci, à travers une formation en mécanique-automobile. Quatre ateliers de mécatronique qui naîtront de ce projet. Plusieurs emplois locaux seront créés, ce qui profitera à terme à quelques 13 000 habitants de ces deux cercles.

Pour M. Bilal Ag Makoua, représentants des bénéficiaires : « La crise qui perdure au Mali depuis 2012, a provoqué le départ de certaines entreprises,

réduisant ainsi les opportunités d'emplois, dans une région instable depuis fort longtemps sur plan sécuritaire. C'est pourquoi cette formation constituera une opportunité économique pour les futurs diplômés et favorisera l'amélioration des conditions de vies des populations. »

Cinq mois durant, ce sont 20 jeunes qui seront formés et qui, à l'issue de leur formation, se verront remettre un kit d'accompagnement pour l'installation de leurs ateliers de mécanique. L'ONG partenaire Association pour le Renouveau au Développement Local (ARDL) est la structure qui a la charge de la mettre en œuvre de ce projet.

Les Projets à Impact Rapide (QIP) de la MINUSMA, sont des moyens importants de contribuer au retour de la paix et de la stabilité durables. Au-delà de la simple création de richesses pour les bénéficiaires, ils permettent de recréer des liens socio-professionnels entre eux et des retombées indirectes parfois importantes pour l'ensemble de la communauté.

# EN BREF

1<sup>ER</sup> AOÛT

## LE CHEF DE LA MINUSMA REÇOIT LA MINISTRE DE LA DÉFENSE ALLEMANDE

Le Représentant Spécial du Secrétaire Général et Chef de la MINUSMA, M. Mahamat Saleh Annadif a reçu aujourd'hui la Ministre Allemande de la Défense, Mme Ursula von der Leyen et sa forte délégation au Quartier Général de la MINUSMA.

M. Annadif a fait part, à la Ministre et à sa délégation, des derniers développements relatifs au processus de paix ainsi qu'au travail de la MINUSMA, en particulier celui de la Force, en appui aux efforts maliens de stabilisation et en matière de protection des civils. Les discussions ont également porté sur l'appui de l'Allemagne à la MINUSMA, ainsi que sur la nécessité d'assurer que les dividendes de la paix, y compris à travers des projets à impact rapide, se matérialisent sur le terrain dans les meilleurs délais.

Les discussions ont également porté sur la nouvelle force du G5 Sahel, sur les conditions de la prochaine collaboration avec la MINUSMA, dans les domaines prioritaires d'intérêt commun.

M. Annadif a tenu à remercier la délégation pour la contribution significative que l'Etat allemand apporte à la MINUSMA, notamment au sein de sa composante militaire.





## COMMUNIQUÉS

5 AOÛT

### ALLÉGATIONS D'ABUS DE DROITS DE L'HOMME DANS LA RÉGION DE KIDAL : LA MINUSMA POURSUIT SON ENQUÊTE

Bamako, le 5 août 2017 – Depuis la reprise des hostilités, début juin, entre la Plateforme et la Coordination des Mouvements de l'Azawad dans la région de Kidal, la MINUSMA a reçu des allégations d'abus et de violations graves des droits de l'Homme, imputées respectivement à ces mouvements signataires.

La MINUSMA a déployé, conformément à son mandat, des équipes de la Division des Droits de l'Homme et de la Protection, afin d'enquêter et de documenter ces éventuels abus et violations, notamment à Anéfis, où l'existence de charniers a été rapportée.

Sur les 67 allégations, 34 ont pu être corroborées et confirmées, parmi lesquelles figurent notamment des disparitions forcées d'individus, y compris celles de mineurs, des cas d'enlèvement et de mauvais traitements, ainsi que des cas de destructions, d'incendie et de vols.

S'agissant d'Anéfis, les équipes ont pu constater sur place l'existence de tombes individuelles et de fosses communes, mais ne sont pas en mesure d'établir à ce stade ni le nombre de personnes enterrées, ni les circonstances de leur décès.

Déterminée à faire toute la lumière, entre autres, sur le sort des personnes disparues, la MINUSMA entend poursuivre les enquêtes.

La MINUSMA rappelle à toutes les parties concernées que les abus et les violations des droits de l'Homme et du droit international humanitaire perpétrés à l'encontre de civils ou de combattants désarmés, exposent leurs présumés auteurs et/ou complices à engager leur responsabilité individuelle ou de commandement devant les juridictions compétentes.

La MINUSMA est aussi extrêmement préoccupée de la possible présence de mineurs parmi les rangs des mouvements signataires, ce qui constitue de graves violations des droits de l'enfant en période de conflit armé.

La MINUSMA exhorte les mouvements signataires à une cessation immédiate des hostilités afin de renouer un dialogue apaisé et constructif, indispensable à la poursuite de la mise en œuvre de l'Accord de Paix.

19 AOÛT

Journée mondiale de l'aide humanitaire





MINUSMA

Ensemble, réussir la paix

## RETROUVEZ NOUS SUR :



<http://minusma.unmissions.org>



[facebook.com/minusma](https://facebook.com/minusma)



[www.flickr.com/photos/minusma](http://www.flickr.com/photos/minusma)



[twitter.com/UN\\_MINUSMA](https://twitter.com/UN_MINUSMA)



[www.youtube.com/minusma](http://www.youtube.com/minusma)



[https://www.instagram.com/un\\_minusma](https://www.instagram.com/un_minusma)



MIKADO FM

Bamako 106.6 MHz

Gao 94.0 MHz

Kidal 94.0 MHz

Menaka 94.0 MHz

Mopti 91.8 MHz

Tessalit 94.0 MHz

Tombouctou 92.6 MHz

